

LE MURIN DE BRANDT

Myotis brandtii (Eversmann, 1845)

Dans nos régions, le Murin de Brandt est le plus rare des trois « murins à museau sombre ». Attendu qu'il ressemble comme deux gouttes d'eau à ses autres cousins, son identification certaine est une affaire de spécialiste. Elle repose sur un examen attentif de sa denture et, en ce qui concerne le mâle, de son pénis, celui-ci étant nettement renflé à son extrémité. Autant dire qu'en gîte souterrain ou fiché entre les planches d'un bardage, son identification est quasi impossible.

ÉCOLOGIE

En Europe, le Murin de Brandt se rencontre essentiellement au centre et à l'est du continent, ainsi qu'en Fennoscandie jusqu'à une ligne au nord passant par Luleå (nord-est de la Suède) et le centre de la Finlande. La limite méridionale principale de sa répartition, quant à elle, passe à peu près par les Alpes, mais des populations isolées existent au centre de l'Italie et dans certaines régions montagneuses des Balkans. Cette distribution montre que l'espèce est sans doute adaptée à des climats correspondant à ceux des forêts boréales et submontagnardes de la zone tempérée. En Suisse comme en France, il peut se trouver en sympatrie avec le Murin d'Alcathoé et le Murin à moustaches. Toutefois, il se montre plus forestier et plus attiré par les zones humides que ce dernier, et préfère des forêts relativement ouvertes. Il est d'ailleurs plus fréquent dans le Jura et les Préalpes qu'au sud des Alpes, sans néanmoins s'afficher comme une espèce commune.

Durant la belle saison, le Murin de Brandt ne semble pas aussi exclusif en matière de gîte que le Murin d'Alcathoé, qui, lui, n'occupe pas à l'ordinaire de constructions. Ses quartiers estivaux peuvent alors se trouver selon les régions autant en milieu bâti qu'en milieu forestier, où il s'installe dans des arbres creux et parfois dans des nichoirs. Ses gîtes anthropiques d'été, quant à eux, sont, comme en Suisse, très souvent situés dans des chalets de montagne, où les membres d'une colonie peuvent occuper des interstices au niveau des faux planchers ou du toit, ainsi que des cloisons murales (Zingg & Arlettaz, 1995). En hiver, il se démarque aussi du Murin d'Alcathoé en hibernant essentiellement dans des sites hypogés (grottes, caves, mines, carrières...), ce qui peut le conduire à effectuer de

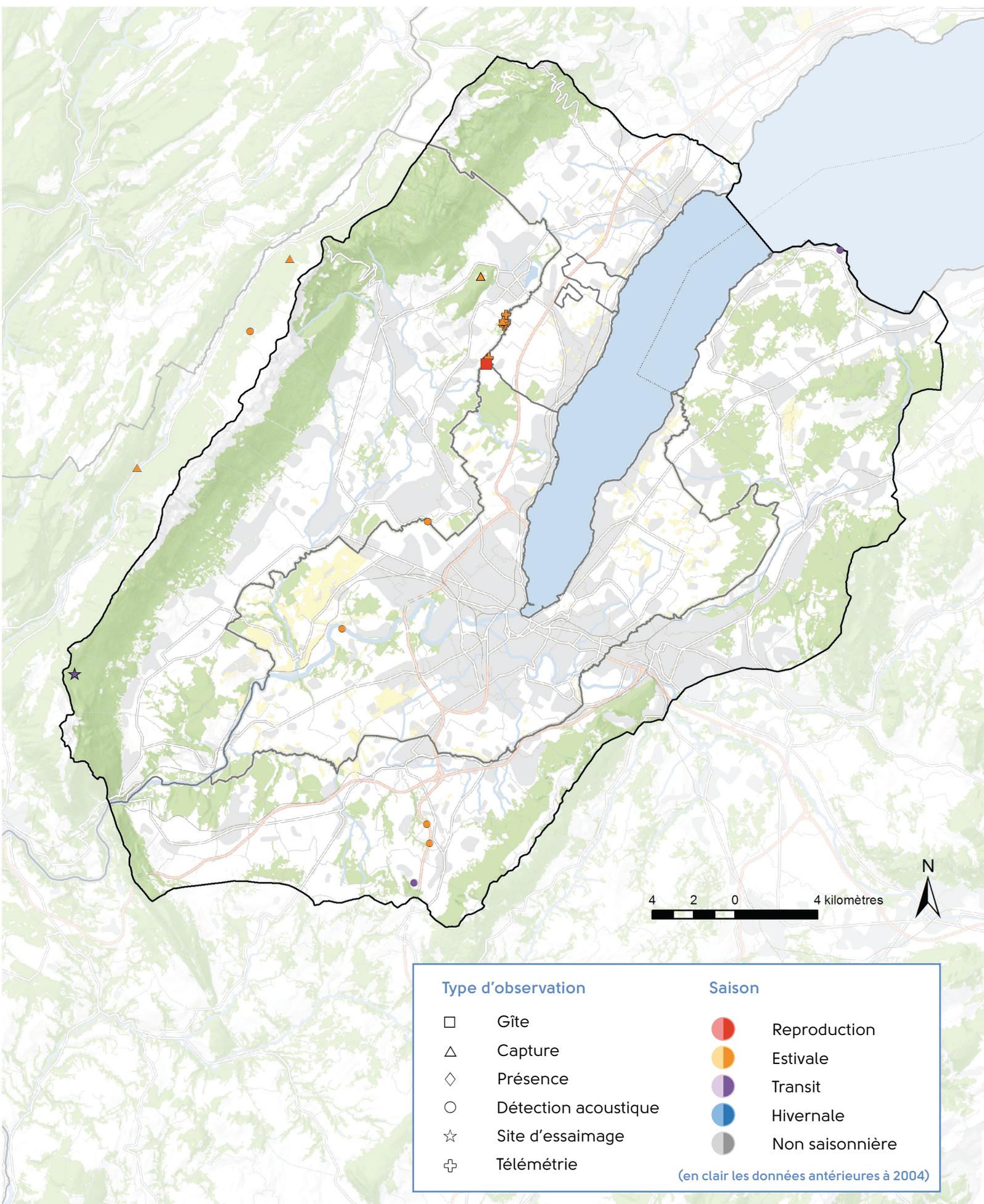
petites migrations, dans la moyenne rarement supérieures à 100 km, mais parfois jusqu'à un peu plus de 600 km (Dietz *et al.*, 2007).

Hormis ses préférences en matière de gîtes, sa biologie de reproduction ne présente pas de particularité spécifique et s'apparente beaucoup à celle des autres murins « à museau sombre ». ■

RÉPARTITION

Le Murin de Brandt a été découvert pour la première fois dans le bassin genevois en 2005, dans la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. Passé cette date, quelques détections acoustiques ont pu nous confirmer sa présence en période estivale sur le territoire genevois. En outre, une femelle allaitante capturée et équipée d'un émetteur au marais de Prodon (Grilly, Ain) a été retrouvée sur le canton de Genève dans un hangar agricole à Sauverny (Versoix) où se trouvait une nurserie de Murin à moustaches d'environ 150 sujets (cf. encadré page 88). Enfin, signalons encore la découverte d'un individu en hibernation au vallon de l'Allondon (Dardagny, Genève), dont l'identification certaine par des caractères biométriques et dentaires n'a pas pu être réalisée pour des raisons déontologiques. En conséquence, les données en notre possession sont trop insuffisantes pour nous faire une idée réaliste de la distribution de l'espèce dans le bassin genevois et de ses préférences locales en matière d'habitat. Nous ne possédons par ailleurs aucune donnée historique, ni aucun spécimen conservé dans les collections du Muséum de Genève en provenance de notre zone d'étude. ■

LE MURIN DE BRANDT

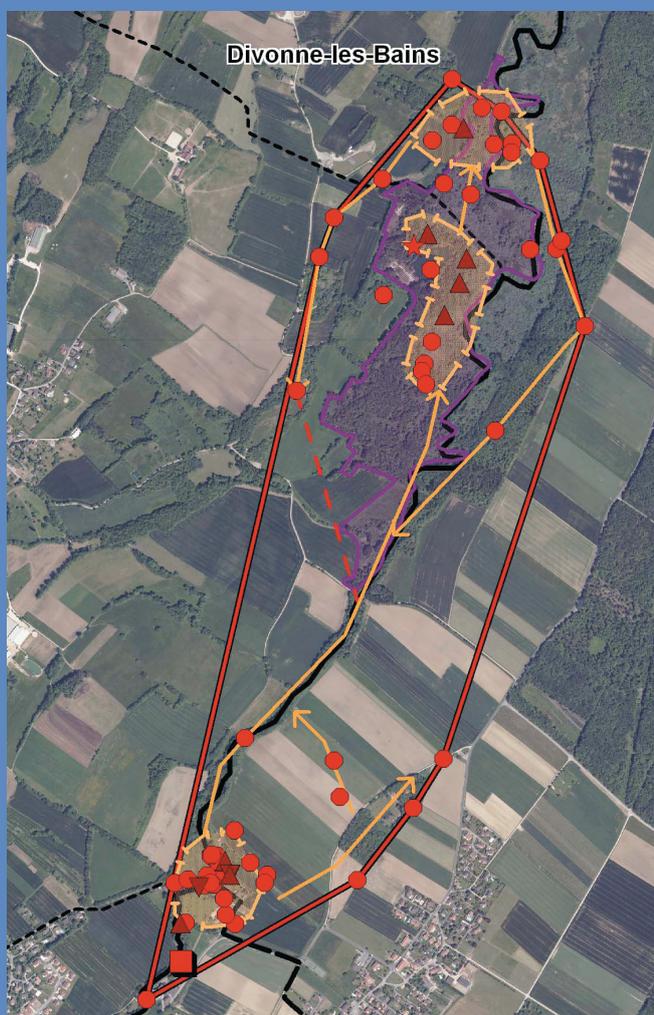


DÉCOUVERTE DE LA PREMIÈRE COLONIE DU BASSIN GENEVOIS

En 2010, une femelle allaitante de Murin de Brandt a été capturée et équipée d'un émetteur au marais de Prodon, site géré par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN), dans le cadre d'une étude sur les corridors écologiques du Pays de Gex (Letscher, 2010). Elle a permis la découverte, dans un hangar agricole situé au bord de la Versoix, à quelques mètres de la frontière, de la première colonie de Murins de Brandt du bassin genevois. Suivie durant deux nuits, la femelle a chassé dans un rayon de 3 km autour de son gîte, notamment le long des ripisylves de la Versoix et dans les prés alentours, ainsi que dans le marais de Prodon et la forêt avoisnante en utilisant le corridor de la rivière pour s'y rendre. Sur la carte, l'ensemble des localisations de l'individu sont regroupées dans le polygone convexe minimum, on y trouve d'une part, les croisements d'azimuts obtenus par triangulation* des équipes mobiles et d'autre part, la localisation très précise de la chauve-souris (HI = Homing In) définie par l'observateur comme se trouvant dans un rayon de moins de 50 m autour de lui.

En juillet 2011, nous avons eu de fortes présomptions que les Murins de Brandt de la Versoix partageaient leur colonie avec des Murins à moustaches. En effet, la capture de 26 individus de cette autre espèce à la sortie du hangar nous a conforté dans cette idée, bien qu'aucun Murin de Brandt n'ait été intercepté lors de nos opérations. Nous supposons alors que les femelles de cette dernière espèce quittent très tôt la colonie, dès le mois de juin. Aussi, des captures au mois de mai permettraient peut-être d'avoir une preuve tangible de la réelle mixité de la colonie, sachant que les deux espèces sont connues pour établir ce type de cohabitation.

* La triangulation est une technique permettant de déterminer la position d'un point en mesurant les angles (ou azimuts) entre ce point et d'autres points de référence dont la position est connue. La précision de la localisation dépendant alors à la fois du relief du terrain et de la distance de l'individu.



0 0,5 1

kilomètres



- Localisations par azimuts (55)
- ★ Site de capture (1)
- Gîte (1)
- ▲ HI de chasse (11)
- ▼ HI de transit (6)
- ▭ Polygone Convexe Minimum (166,4 ha)
- Trajets estimés
- - - Trajets supposés
- ▨ Terrains de chasse
- ▨ Sites gérés par le CREN
- ▬ Frontière F-CH
- ▬ Cantons suisses

Sources : CORA-FS / CCO-GE / CCO-VD / CREN, BDortho®/IGN.
Réalisation : R. Letscher / CORA Faune Sauvage, octobre 2010.

LE MURIN DE BRANDT

STATUT DES POPULATIONS

Le statut du Murin de Brandt dans le bassin genevois ne peut être établi en raison du nombre trop faible de données à disposition. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE
DD	DD

CONSERVATION

À ce jour, nos données sont insuffisantes pour entreprendre des mesures conservatoires ciblées sur l'espèce. Néanmoins, la colonie de Murins à moustaches de Sauverny (Versoix, Genève) doit absolument être préservée et mieux étudiée à l'avenir, afin de savoir si le Murin de Brandt s'y reproduit régulièrement. ■



En main l'examen attentif de la denture des «murins à museau sombre» (ici celle d'un Murin de Brandt) constitue l'un des critères permettant leur détermination.



Le Murin de Brandt, comme les autres «murins à museau sombre», présente une grande variabilité dans la coloration de son pelage.



Le fond de l'oreille et la base du tragus décolorés sont typiques du Murin de Brandt.